Union du Sport Scolaire Polynésien

POLYNESIE FRANCAISE

- F I N A L E S D E S S P O R T S C O L L E C T I F S -

Mercredi 20 MARS 2019

ROLE DU RESPONSABLE DE SALLE

Tenue officielle : Un tee-shirt USSP vous sera offert.

Le responsable de salle est :
- l'**interlocuteur** du directeur de l'U.S.S.P sur le site dont il a la responsabilité.

- participe à la **réunion de coordination**, de 07H15 à 07H45, à la salle Fautaua avec le Directeur de l'USSP.

- responsable de la transmission des documents : il récupère lors de la réunion de coordination le dossier technique de la journée constitué des programmes des matchs, des feuilles de match, des jeunes officiels présents, des règlements sportifs et de la déclaration d'accident.

- responsable de la **remise des récompenses :** afin de procéder à une remise de récompenses dans de bonnes conditions, celles-ci sont remises dès la fin des rencontres.

Durant la compétition, son rôle est de :
- **S'assurer** que le matériel est correctement monté sur l'installation
- **Vérifier** les licences **avec photo** en présence des joueurs
- Vérifier que les équipes sont complètes
- **Vérifier** l'ordre des matchs puis leur bon déroulement
- **Faire respecter** les horaires prévisionnels
- **Assurer le tirage au sort s'il y a lieu**
- **Faire le point** avec les professeurs ou responsables d'équipe sur les règlements de l'USSP ainsi que sur les durées de matchs (tournois - championnats) pour éviter des interprétations personnelles.
- En concertations avec les collègues, **désigner** les arbitres et officiels des rencontres parmi les JO certifiés
- **Récupérer** les feuilles de match et les résultats pour les transmettre à l'USSP
- **S'assurer**, avec les collègues, de **l'état de propreté** de la salle après la manifestation
- **Prendre les décisions** en cas de litige en consultant le règlement de l'USSP.

Rappel des consignes envoyées aux collègues par mail :

Documents obligatoires:
- licences avec photo signées et tamponnées par le chef d'établissement
- feuille d'engagement signée et tamponnée par le chef d'établissement

Matériel obligatoire:
- Maillot d'établissement avec si possible n° pour les équipes de volleyball et de Basket

(Possibilité d'avoir au minimum le même chasuble de couleur)

En cas de non présentation de ces éléments, la règle est la disqualification

Autres éléments obligatoires:
Chaque équipe doit mettre à disposition de l'organisation un jeune officiel certifié au minimum niveau district avec son tee-shirt et son sifflet. Seules les équipes des iles sont dispensées de cette disposition.

Les N° indispensables :
- Michaël : 87.78.39.50
- Thierry : 87.27.62.88
- Secouristes centralisés à Fautaua : 87 77 96 80 - Pour une intervention, prévenir le numéro précédent.

Mauruuru et Fa'aitoito à tous !

Michaël RETALI